

Fabrique de la paroisse Saint-Damase (Bas-Saint-Laurent)

Restauration de l'église et mobilisation de la population locale

Le projet mérite un Prix d'excellence pour l'implication et la persévérance démontrée par cette communauté de moins de 500 habitants. Le chantier de restauration, mené en 2013 et 2014, s'est échelonné en 3 phases totalisant des coûts de plus de 700 000\$. Des travaux majeurs touchant le clocher, la maçonnerie de pierre et les portes et fenêtres ont été réalisés dans les règles de l'art, par des professionnels et des artisans de la région. Le succès de la campagne de financement, l'implication de nombreux bénévoles et la tenue de plusieurs activités d'envergure ont contribué au rayonnement du projet dans la région de la Matapédia et il a encouragé la mise en place d'une audacieuse stratégie de développement touristique, fondée sur les richesses patrimoniales locales.



Sur la photo : Monsieur Simon Prévost, vice-président Clientèle institutionnelle - Caisse centrale Desjardins, madame Élisabeth Michaud, administratrice de la fabrique de la Paroisse Saint-Damase, madame Josette Michaud, architecte et membre du jury, monsieur Jean Bissonnette, sous-ministre adjoint, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Société québécoise des Infrastructures (Montréal)

Restauration de la chapelle du Centre de détention de Montréal

Le jury remet une Mention spéciale au projet de restauration de la chapelle du Centre de détention de Montréal pour saluer les efforts exemplaires menés par la Société québécoise des Infrastructures. En effet, l'évolution du projet a intégré des objectifs de restauration du décor intérieur et de mise en valeur des lieux dans un esprit de respect du patrimoine qui doit faire office d'exemple pour l'ensemble du parc immobilier de valeur patrimoniale géré par la Société. Le Jury considère aussi que ce projet a permis de revaloriser une œuvre architecturale d'intérêt, peu connue.



Sur la photo : Monsieur Simon Prévost, vice-président Clientèle institutionnelle - Caisse centrale Desjardins, monsieur Paul Boudreau, architecte, Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc., madame Kristell Tremblay, présidente, Construction KT inc., madame Josette Michaud, architecte et membre du jury, madame Annick Fleury, artiste et restauratrice, monsieur Jean Bissonnette, sous-ministre adjoint, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Évêché anglican de Québec (Capitale-Nationale)

Exposition *Le cadeau du roi* et publication du livre souvenir *La Cathédrale Holy Trinity*

L'Évêché se voit attribuer le Prix d'excellence pour deux projets de diffusion réalisés dans le cadre d'un nouveau programme de visibilité misant sur l'histoire et le patrimoine exceptionnel de la cathédrale Holy Trinity. L'exposition permanente *Le cadeau du roi* permet de révéler toute la richesse des pièces offertes par le roi George III à la cathédrale lors de sa construction, lesquelles avaient été conservées à l'abri des regards pendant 200 ans. Le jury souligne l'intégration réussie de l'espace d'exposition à l'intérieur de la cathédrale. Le livre souvenir sur la cathédrale représente par ailleurs une synthèse remarquable de l'histoire, de l'architecture et des objets d'art de grande valeur qui s'y trouvent. L'auteur David Mendel a su proposer un ouvrage polyvalent, accessible, pratique et de belle facture.



Sur la photo : Monsieur Denis Charpentier, économiste diocésain, Diocèse de Saint-Hyacinthe et membre du jury, monsieur Patrick Turmel, vice-président associé Services aux entreprises & groupes spécialisés - Banque Nationale, monsieur Tommy Byrne, gestionnaire de projet, Évêché anglican de Québec et monsieur Jean-Pierre Ferland, auteur compositeur-interprète.



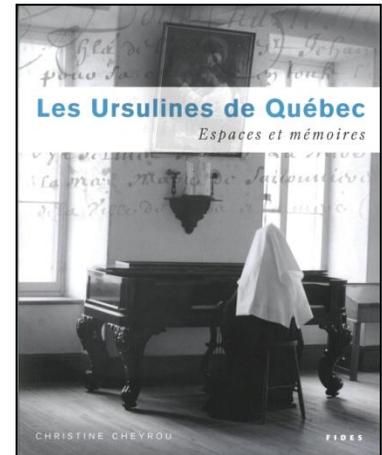
DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

MENTION SPÉCIALE DU JURY Catégorie Mise en valeur

Monastère des Ursulines de Québec (Capitale-Nationale)

Publication de l'ouvrage *Les Ursulines de Québec. Espaces et mémoires*

Par cette mention spéciale, le jury veut saluer la grande qualité de cet ouvrage de référence qui propose un regard différent, qui s'appuie sur l'immatérialité du patrimoine pour en comprendre la dimension matérielle. En effet, l'auteure Christine Cheyrou porte une attention fine et sensible à la vie quotidienne, révélant ainsi une dimension moins connue de l'histoire de cette communauté religieuse à travers sa mémoire, ses savoir-faire et son fonctionnement. Le jury apprécie par ailleurs la facture visuelle de l'ouvrage, qui démontre la qualité de la recherche iconographique et qui rend son contenu accessible et attrayant.



Sur la photo : Monsieur Denis Charpentier, économiste diocésain, Diocèse de Saint-Hyacinthe et membre du jury, monsieur Patrick Turmel, vice-président associé Services aux entreprises & groupes spécialisés - Banque Nationale, madame Christine Cheyrou, conservatrice du Musée des Ursulines de Québec et auteure, Sœur Pauline Duchesne, présidente du conseil d'administration du Monastère des Ursulines de Québec et monsieur Jean-Pierre Ferland, auteur compositeur-interprète.

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines (Capitale-Nationale)

Transformation du monastère des Augustines en lieu de mémoire

Ce projet mérite le Prix d'excellence pour son envergure, son originalité et sa grande maîtrise dans l'intégration des fonctions nouvelles aux fonctions anciennes d'un monastère. Le concept intègre un musée, un hôtel, un centre d'archives et des salles multifonctionnelles aux différentes composantes anciennes de l'ensemble conventuel. Le projet propose des usages qui s'inscrivent en continuité de l'œuvre de la communauté religieuse, se traduisant par un design architectural respectueux de l'âme du lieu tout en offrant des expériences, des produits et des activités inspirées de la mission des Augustines.



Sur la photo : Monsieur Bernard Émond, cinéaste, monsieur Denis Robitaille, chargé de projet pour la Fédération des monastères des Augustines, monsieur Marcel Barthe, président du conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, madame Dianne Maltais, conseillère principale - Soutien au projet coopératif, Caisse d'économie solidaire Desjardins, Sœur Lise Tanguay, A.M.J., Supérieure générale, Fédération des monastères des Augustines, madame Marie Rübsteck, directrice générale de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines et madame Josette Michaud, architecte et membre du jury.

MENTION SPÉCIALE DU JURY Catégorie Réutilisation

Fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis (Chaudière-Appalaches)

Transformation partielle de l'église Saint-David-de-l'Auberivière

Le jury remet une Mention spéciale à la Fabrique Saint-Joseph-de-Lévis pour l'esprit d'initiative dont elle a fait preuve dans ce projet de transformation partielle. En effet, la Fabrique a initié des démarches pour trouver une solution immobilière viable dans un contexte de lieux de culte excédentaires tout en assumant le rôle de maître d'œuvre du projet. Le jury souligne par ailleurs la sobriété des modifications apportées à l'aménagement de l'église. Il souligne aussi la compatibilité des fonctions musicales et culturelles avec les activités religieuses et les qualités patrimoniales du lieu.



Sur la photo : Monsieur Bernard Émond, cinéaste, madame Dianne Maltais, conseillère principale - Soutien au projet coopératif, Caisse d'économie solidaire Desjardins, monsieur Gaétan Hallé, président de la fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis, madame Josette Michaud, architecte et membre du jury et madame Francine Paquet-Hallé.